PASSERELLES

2015 : des ODM aux ODD

ESS : Rio déçoit Benoît Hamon

Il a fait tout spécialement le déplacement à Rio pour porter les idées de l'économie sociale et solidaire (ESS), espérant une inclusion sur cette thématique dans le texte final. Mais Benoît Hamon, notre ministre délégué chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation, est déçu : l'ESS est complètement passée à la trappe. Il souligne pourtant la vigueur de ce secteur en Amérique latine, notamment au sein des gouvernements bolivien et équatorien, un encore brésilien, où son poids est à peu près équivalent à celui de la France, soit 18 % du produit intérieur brut. Alors, quid du pilier social dans l'accord de Rio ? En jeu, pas moins que la création concomitante du socle de protection sociale, défendu par l'OIT (Organisation internationale du travail) et l'ONU. Concrètement, ce socle permettrait aux plus pauvres et aux plus vulnérables d'avoir un meilleur accès aux services essentiels ainsi qu'aux prestations sociales. Quant à Benoît Hamon, pas question de baisser les bras après l'échec de Rio : fin 2012, il présentera au Parlement une loi sur l'ESS, qui devrait être discutée et adoptée dans le courant du 1er semestre 2013. Cette loi va cinq parties prévoit notamment la création d'un label pour les entreprises de l'économie sociale et solidaire, basé notamment sur l'écart des salaires. Le ministre délégué imagine entre un écart de 1 à 10 et un écart de 1 à 20. Ce projet de loi prévoit également des mesures pour « que l'ESS puisse se doter d'outils dédiés » avec les entreprises du secteur lucratif, en leur facilitant par exemple l'accès aux marchés publics.

Benoît Hamon, présentant à la tribune son projet pour l'économie sociale et solidaire (ESS) en France.

Ignacy Sachs, le père de l'« éco-développement », mourra cet automne à Stockholm, mais restera l'homme de la Terre, dont professait Rio pour le sixième Sommet de la Terre.

Un Contrat social planétaire

C'est en 1972, durant la conférence de Stockholm sur l'environnement, alors qu'il est conseiller spécial du secrétaire général des Nations unies, qu' Ignacy Sachs rédige un rapport sur les conséquences écologiques d'un développement économique effréné. Il est alors l'un des premiers à élaborer le concept d' « écodéveloppement », une croissance économique au service du développement social, respectueuse de la nature. Aujourd'hui âgé de 85 ans et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), il espère à un nouveau contrat social mondial. Pour y parvenir, il met voit qu'une seule solution : la planification. Il faut, explique-t-il, « planifier des politiques multiples, régionales, cohérentes et horizontalement solidaires sur le plan planétaire. Il y a deux conditions pour y arriver. Avoir des compétences économiques et technologiques au niveau mondial. Est-ce impossible ? Pour le temps est venu de réfléchir à un Contrat social planétaire ».

En savoir plus

Courrèges, les jardins liés en chaîne : www.

courrèges.com/

PNUE, rapport 2012 des Objectifs du Millénaire pour le développement : http://bit.ly/

Wikileft

Rapport Meadows, « Les limites à la croissance (dans un monde fini) » : http://bit.ly/

Herbst

Le tuxle, « L'Occasion que nous voulons » : http://

bit.ly/Nmt6Bh

Témoignages

EXPERT

Philippe Leclerc, expert-conseil du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés auprès de la France

Aujourd'hui, les réfugiés climatiques ne bénéficient d'aucune protection juridique internationale. Celle-ci s'applique seulement aux personnes fuyant des conflits ou des persécutions. Par ailleurs, pour parler de « réfugié », il faut qu'une frontière ait été franchie... Or, il peut y avoir, en raison de phénomènes climatiques extrêmes, des mouvements de populations à l'intérieur même des pays, comme ce fut le cas au Pakistan et aux Philippines, victimes de très fortes inondations. Nous savons heureusement mondialisés par les Nations-Unies pour venir en aide aux personnes déplacées, ce qui nous a permis de porter secours à un million de personnes au Pakistan ainsi qu'à des centaines de milliers aux Philippines. Nous estimons aujourd'hui que 20 millions de personnes sont susceptibles d'être affectées par le changement climatique. La prévention des conflits et la gestion raisonnable des ressources pourront contribuer à limiter ces déplacements forcés de population. En revanche, avec le recul des eaux, certains États sont, à terme, menacés de disparition, comme Tuvalu d'ici à 50 ans. Des discussions sont en cours entre les Nations Unies et les États concernés afin de définir les meilleures stratégies de coopérations à adopter pour venir en aide aux réfugiés. La Norvège, l'Allemagne et la Suisse se sont déjà manifestés pour financer ces opérations. Nous espérons que d'autres pays vont se joindre à eux, notamment la France. Mal n'est à l'abri d'une catastrophe climatique.

CITOYEN

rédactrice-en-chef adjointe du journal de vulgarisation scientifique science revolution, en novembre en 2009 avec William Le Vallic, réalisatrice de « nuages en marche », qui alerte l'opinion publique sur la sub-mersion de Tuvalu. Ils posent à l'engagement citoyen des habitants pour la sauvegarde de l'archipel.

Aujourd'hui, à Tuvalu, [illegible] l'Océan Pacifique [illegible] submergée. Les îles [illegible] risquent [illegible] d'ici [illegible]. Les Tuvaluans ne peuvent plus cultiver. L'eau potable provient de la récupération d'eau de pluie. Or, en 2011, il y a eu 6 mois de sécheresse... De plus, l'eau, pour être potable, doit être [illegible], ce qui consomme 14% de l'électricité produite. Afele Tuvalu a pour but d'aider les Tuvaluans à vivre le plus longtemps possible sur leurs terres tout en trouvant un modèle écologique exportable. C'est pourquoi nous avons formé avec l'école maritime de l'île d'Ouessant un centre de formation aux énergies renouvelables pour diminuer la dépendance au pétrole. Nous avons développé du biogaz à partir de tuiles de jute et du biocarburant à partir de l'huile de coco. Des éoliennes seront très installés et bientôt des centrales électriques avec des recharges solaires vont être livrés. Le Festival des Grandes Marées, pionnier, depuis 2008, de sensibiliser les habitants à ces questions. En septembre, nous publierons le premier inventaire sur la biodiversité marine Tuvaluanne.

UNHCR : www.unhcr.org

Philippe Leclerc, Nationalité et Apatridie, UNHCR 2010 : http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/SHS/pdf/Nationalite_fr.pdf

Le site d'Afele Tuvalu : www.afeletuvalu.tv

Le DD « Il l'eau, la Terre » : http://www.ddhumain.fr/ressourcesfrancais/

php?langue=fr&page=fiche_argument&pays_cat_id=&mod

Le Festival des grandes marées : http://www.grandes.com/pagesHTML/Festival2010/

ddhd2hmain-play

Les réfugiés climatiques, collectif Argos : http://www.refugiesclimatiques.com/